



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

DESTINATION EMPLOI DANS LE NORD



SOMMAIRE

p.2 27 000 demandeurs d'emploi fin 2017 en cat. A

p.3 Mobiliser les offres de service des entreprises et des demandeurs d'emploi

p.4 Prestations et formations, des tremplins vers l'emploi

p.5 14 000 demandeurs d'emploi ont repris un emploi / 53 000 salariés dans le secteur marchand

EN UN AN,

14 000

DEMANDEURS D'EMPLOI
ONT REPRIS UN EMPLOI
DANS LE NORD

De novembre 2016 à octobre 2017, 14 000 demandeurs d'emploi inscrits en cat. A ou B dans le bassin Nord, ont repris un emploi d'un mois ou plus.



L'essentiel

La Réunion est une région dynamique avec une croissance soutenue et des créations d'emploi au rendez-vous mais, malgré un taux de chômage qui baisse, le nombre de demandeurs d'emploi reste très élevé.

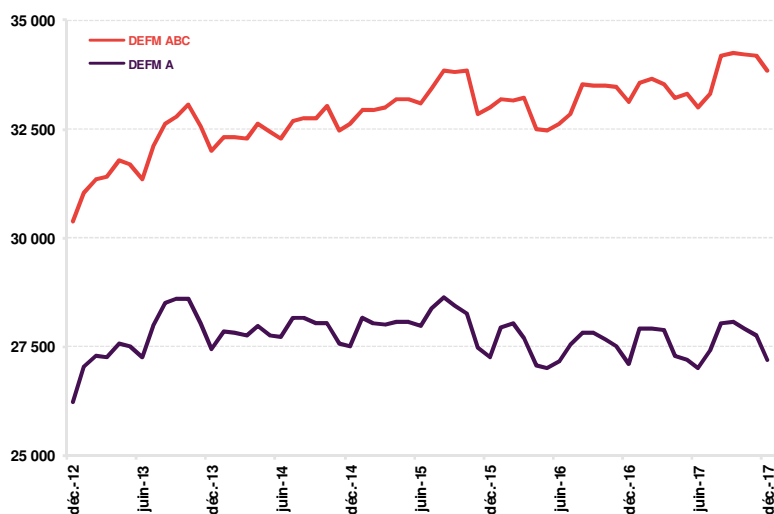
La croissance réunionnaise oscille autour de 3% par an depuis 2014. Elle repose principalement sur la consommation des ménages et l'investissement public. Les créations d'emploi dans le bassin Nord, bien que relativement soutenues ces cinq dernières années avec 4 200 salariés en plus dans le secteur marchand, ne suffisent pas à diminuer le nombre de demandeurs d'emploi. Le taux de chômage qui a baissé de 2,6 points entre 2014 et 2016, atteint 15,4% et 27 000 demandeurs d'emploi sont toujours inscrits à Pôle emploi.

En innovant et en élargissant ses services en ligne, Pôle emploi en raison de sa mission de service public, s'est engagé dans une démarche stratégique afin d'accélérer la reprise d'emploi et de satisfaire les demandeurs d'emploi et les entreprises.

En 2017, les agences de Pôle emploi du Bassin Nord ont recueilli 10 000 offres d'emploi. Au-delà de cette collecte d'offres, les conseillers ont proposé spontanément 1 200 profils de demandeurs d'emploi à des employeurs en dehors d'un besoin exprimé. Pour accélérer le retour à l'emploi, 9 600 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une prestation Pôle emploi et 2 400 sont entrés en formation en 2017. Cette offre de service, en s'adaptant aux transitions professionnelles et aux besoins de recrutement, a facilité le recrutement dans le Bassin Nord de 14 000 demandeurs d'emploi en 2017.

27 000 DEMANDEURS D'EMPLOI FIN 2017 EN CAT. A (source Pôle emploi, données brutes)

Évolution de la demande d'emploi



Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi.

Entre 2012 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat. A) a progressé de 4% contre 3% au niveau régional. Cependant, il est relativement stable depuis deux ans.

En incluant, les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (cat. ABC), leur nombre augmente de 11% en cinq ans contre 10% au niveau régional. Cette évolution s'explique par la hausse des reprises d'emploi et notamment des missions d'intérim.

Caractéristiques de la demande d'emploi (cat. ABC)

Moins de 25 ans : 4 400 sont inscrits fin 2017 soit une baisse de 9% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a diminué de 3 points. Ce public a bénéficié du dispositif des emplois d'avenir.

Un jeune demandeur d'emploi sur dix est sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant.

50 ans ou plus : avec 8 500 inscrits, le nombre de séniors augmente de 63% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a augmenté de 8 points.

L'allongement de la durée d'activité dû au report de l'âge légal de départ en retraite et le vieillissement de la population active expliquent en partie cette hausse. Parmi eux, un séniors sur cinq est âgé de 60 ans ou plus.

Inscrits depuis 1 an ou plus : 17 400 demandeurs d'emploi de longue durée soit une hausse de 13% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a augmenté d'un point. Parmi eux, un sur trois est un séniors.

Les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits en cat. ABC

52% sont des femmes

13% ont moins de 25 ans et 25% ont 50 ans ou plus

51% sont inscrits depuis un an ou plus

29% n'ont pas de diplôme qualifiant

14% ont un diplôme universitaire

4% sont reconnus travailleurs handicapés

31% perçoivent le RSA

25% habitent dans un quartier prioritaire de la ville

Les métiers les plus recherchés : nettoyage de locaux, assistance auprès d'enfants, entretien des espaces verts (21% de la demande d'emploi)

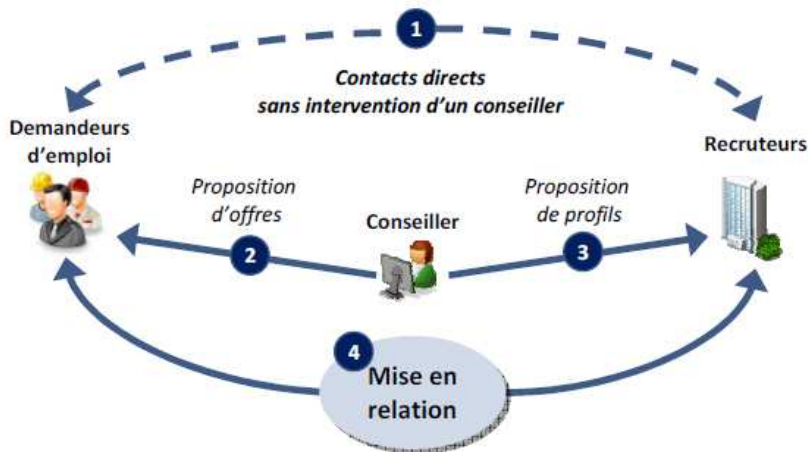
Décembre 2017	Demandeurs d'emploi cat. A			Demandeurs d'emploi cat. ABC		
	Nombre	Part	Evol. annuelle	Nombre	Part	Evol. annuelle
NORD	27 200	100%	0,4%	33 800	100%	2,1%
Saint-Denis	19 900	73%	1,5%	24 600	73%	2,9%
Sainte-Marie	4 300	16%	0,7%	5 400	16%	2,3%
Sainte-Suzanne	3 000	11%	-6,2%	3 800	11%	-3,1%

MOBILISER LES OFFRES DE SERVICE DES ENTREPRISES ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pôle emploi a pour mission de créer les conditions d'une intermédiation efficace et de qualité afin d'accélérer le retour à l'emploi et ainsi de satisfaire les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Rapprocher les besoins des entreprises des compétences des demandeurs d'emploi

définitions (1),(2),(3) et (4) en page 6



Dans les quatre agences Pôle emploi du Nord, 30 conseillers sont exclusivement dédiés à la relation avec les entreprises. Ils aident et conseillent les employeurs dans leur recrutement mais aussi prospectent les entreprises pour placer les demandeurs d'emploi.

120 conseillers à l'emploi accompagnent au quotidien les personnes à la recherche d'un emploi afin qu'elles retrouvent un emploi durable.

10 000 offres collectées en 2017 par les agences Pôle emploi du Nord

Les offres de Pôle emploi. En 2017, 1 600 entreprises ont délégué leurs recrutements et les conseillers entreprises ont réalisé 1 600 visites en entreprises. Cela a permis à Pôle emploi de collecter 10 000 offres d'emploi.

Deux types de services sont proposés aux entreprises.

- Pour toutes les entreprises, **un service d'appui au recrutement** : aide à la rédaction de l'offre, informations sur le marché du travail et sur les aides à l'embauche, accès direct à des profils de candidats via la banque de CV... Ce service est destiné aux entreprises qui n'ont pas de difficultés à organiser et à conduire leur recrutement et dont le besoin correspond à des profils disponibles.
- Pour celles qui le souhaitent, **un service d'accompagnement au recrutement** est proposé : rédaction de l'offre, présélection

et évaluation de candidats, actions d'adaptation au poste de travail et des conseils en recrutement. En 2017, 55% des offres d'emploi ont bénéficié de ce service.

Globalement, sur l'ensemble des offres traitées par Pôle emploi, 94% sont pourvues et 6% sont retirées, par manque de besoin ou par manque de candidats. Le délai moyen de satisfaction des offres est de 31 jours contre 29 au niveau régional.

Les offres des partenaires. Au niveau régional, Pôle emploi a également diffusé sur son site internet (www.pole-emploi.fr), **2 000 offres d'emploi transmises par des sites partenaires**. Les principaux sont DOMemploi, Jobijoba, Monster, cessionpme, l'APEC et réseauprosanté.

1 200 profils de demandeurs d'emploi ont été présentés à des employeurs

Un autre service de Pôle emploi à destination des entreprises est d'identifier leurs besoins de recrutement et de promouvoir des profils de demandeurs d'emploi.

Les conseillers entreprises sont mobilisés pour repérer les besoins potentiels de recrutement des entreprises. Celles-ci sont identifiées grâce à une veille économique et une analyse locale du marché du travail.

Dans ce cadre, ils ont présenté 1 200 profils à des recruteurs potentiels dont plus de 8% se sont soldés par une embauche.

LA BANQUE DE PROFILS permet à l'entreprise de trouver des profils pertinents

45% des demandeurs d'emploi disposent d'un CV formaté Pôle emploi sur la banque des profils en ligne.

Avec près de **16 000 CV en ligne fin 2017 pour le bassin Nord**, la banque de profils est une base de données importante qui permet aux entreprises de solliciter directement les candidats qui les intéressent.

Grâce à un moteur de recherche, elles peuvent avoir accès au profil de demandeur d'emploi, le plus proche de leur entreprise et des compétences recherchées.

Elles peuvent également recevoir des alertes de nouveaux CV correspondant aux critères recherchés.

22 300 mises en relation par Pôle emploi

Avant la mise en relation, Pôle emploi qui dispose d'une offre, vérifie si l'intérêt pour le poste et le profil des candidats correspondent aux caractéristiques de l'offre.

Deux types de mises en relation sont possibles : soit le conseiller sélectionne les candidatures à transmettre à l'employeur ou bien le candidat postule directement auprès de l'employeur après validation de Pôle emploi. En 2017, 22 300 profils ont été proposés aux employeurs et **3 600 d'entre eux ont été recrutés**.

47 200 contacts directs

Deux types de contacts directs peuvent être réalisés : soit un demandeur d'emploi postule sur une offre directement auprès de l'entreprise sans action de Pôle emploi ou l'employeur démarche lui-même un candidat via son espace recruteur sur pole-emploi.fr (banque de CV).

L'employeur est autonome dans le processus de recrutement car il peut afficher ses coordonnées dans l'offre. En 2017, 47 200 contacts directs ont été réalisés, majoritairement à l'initiative du candidat.

PRESTATIONS ET FORMATIONS, DES TREMPLINS VERS L'EMPLOI

9 600 prestations réalisées

En 2017, 9 600 demandeurs d'emploi ont participé à une prestation Pôle emploi. Trois types de prestations existent :

- Prestations autour de la recherche d'emploi : Activ'emploi pour bénéficier d'un appui personnalisé sur les méthodes et les outils de recherche d'emploi...
- Prestations d'accompagnement : Activ'projet pour élaborer ou confirmer son projet professionnel, Activ'créa pour créer ou reprendre une entreprise...
- Prestations d'évaluation : le recrutement par simulation pour être recruté sur ses habilités, l'immersion professionnelle en entreprise pour aider à la validation d'un projet professionnel ou initier un recrutement...

Le conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le CEP est une démarche globale d'accompagnement personnalisé. Avec l'aide d'un conseiller, le demandeur d'emploi définit son projet professionnel en tenant compte de son expérience, de ses compétences, de ses centres d'intérêt et des besoins des entreprises.

Pôle emploi l'accompagne pour déterminer les actions à engager et les étapes nécessaires à la concrétisation de son projet :

- Maîtriser les bonnes techniques de recherche d'emploi (ciblage des entreprises, CV, entretiens...);
- Mobiliser des prestations adaptées et actions de formation;
- Suggérer la mobilité internationale ou la création d'entreprise.

La semaine de l'emploi à La Réunion

Du 11 au 15 septembre 2017, Pôle emploi et ses partenaires ont organisé la semaine de l'emploi. L'objectif était de réaffirmer leur volonté de favoriser les rencontres directes pour répondre aux besoins des candidats et des entreprises.

Près de 50 événements se sont déroulés au sein des 17 agences Pôle emploi (forums, job dating, conférences, interventions de chefs d'entreprise, ateliers de recherche d'emploi, de coaching, sur l'offre digitale de Pôle emploi...).

Au total, 8 000 participants sur les différentes manifestations. 230 entreprises et 400 partenaires étaient mobilisés.

Les principaux événements qui se sont déroulés dans le Nord :

- des ateliers : « coaching de demandeurs d'emploi », « l'entrepreneuriat et moi », « internet dans ma recherche d'emploi », « mieux se connaître pour mieux s'orienter »...
- des réunions d'informations sur les métiers de : l'optique, l'aide à la personne, le nettoyage, l'aérien, la restauration, l'horticulture et les métiers de bouche.

2 400 demandeurs d'emploi en formation

Les conseillers à l'emploi incitent les demandeurs d'emploi à se former afin d'adapter leurs compétences à l'évolution de leur métier ou de les élargir, notamment dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

En 2017, 2 400 demandeurs d'emploi sont entrés en formation. Parmi eux, 200 se sont formés en entreprise via l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).

La formation permet de mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises et donc d'accélérer le retour à l'emploi. 43% des demandeurs d'emploi ont eu une reprise d'emploi d'au moins un mois, 6 mois après la fin de leur formation.

Le compte personnel de formation (CPF)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un demandeur d'emploi peut utiliser son CPF pour suivre une formation de son choix, dans la limite des heures disponibles, sur une liste de formation éligibles. Le CPF peut aussi être utilisé pour financer une partie ou la totalité d'une formation, identifiée lors du conseil en évolution professionnelle.

Les formations éligibles sont celles permettant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences (certification CléA), l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE), le bilan de compétences, la formation à la création et à la reprise d'entreprise et celles issues des listes déterminées par les partenaires sociaux au niveau interprofessionnel.

14 000 DEMANDEURS D'EMPLOI ONT REPRIS UN EMPLOI

Entre novembre 2016 et octobre 2017, plus de 14 000 demandeurs d'emploi ont repris un emploi d'au moins un mois.

Plus de la moitié d'entre eux recherchaient dans les domaines professionnels des services à la personne et à la collectivité, du support à l'entreprise et du commerce.

La propension à retrouver un emploi est plus importante pour les hommes, les jeunes, les personnes qualifiées et celles qui sont inscrites depuis moins d'un an.

Le nombre de reprises d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) progresse de 11% sur un an.

	Nombre de reprises d'emploi	Part dans l'ensemble des reprises
Total	14 100	100%
Hommes	7 800	55%
Femmes	6 300	45%
Moins de 25 ans	2 900	21%
25 à 49 ans	9 400	66%
50 ans ou plus	1 800	13%
Non qualifiés	4 700	33%
Qualifiés	9 400	67%
Inscrits moins d'1 an	8 900	63%
Inscrits 1 an ou plus	5 200	37%

Des demandeurs d'emploi et des entreprises satisfaits

D'après les enquêtes réalisées par l'IPSOS en 2017, les demandeurs d'emploi et les entreprises sont globalement satisfaits des services de Pôle emploi :

- 67% des demandeurs d'emploi sont satisfaits concernant le suivi dont ils bénéficient ;
- 85% des entreprises sont satisfaites concernant le traitement de leur dernière opération de recrutement par Pôle emploi.

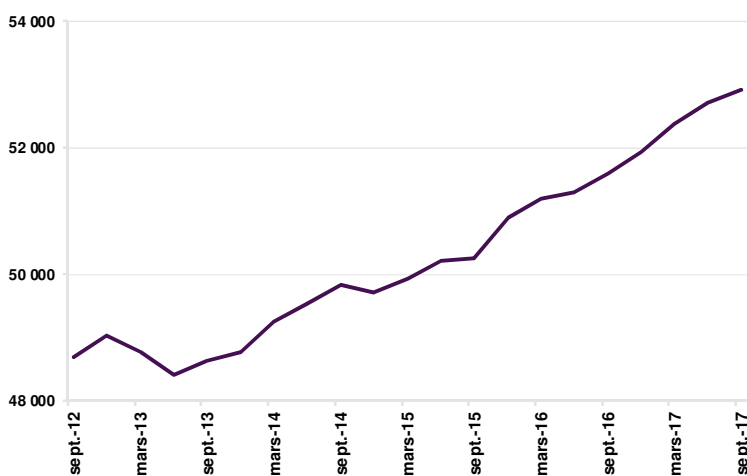
La satisfaction s'exprime principalement par :

- un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et des entreprises ;
- une meilleure accessibilité des conseillers ;
- un développement des services web et mobiles (Emploi store et Maintenant pole emploi !)
- une large diffusion des offres de Pôle emploi et des partenaires sur le site internet.

VERS PLUS D'EMPLOI : 53 000 SALAIRES DANS LE SECTEUR MARCHAND

(source ACOSS, données trimestrielles-CVS)

Évolution de l'emploi salarié



Au 30 septembre 2017, 53 000 salariés travaillent dans le secteur marchand non agricole.

En cinq ans, leur nombre a progressé de 9% contre 10% au niveau régional. Cela représente un gain de 4 200 emplois.

Sur les douze derniers mois, l'emploi progresse de 2,5% contre 1,3% au niveau régional. Avec 1 300 salariés de plus en un an, c'est l'évolution la plus forte à La Réunion.

Les services représentent 71% de l'emploi salarié

En cinq ans, l'emploi salarié a fortement progressé dans les services. Les principaux secteurs recruteurs sont :

- la santé et action sociale : l'aide à domicile, l'accueil de jeunes enfants, les activités hospitalières...
- les activités de services administratifs et de soutien : les activités de sécurité et administratives, l'intérim...

1 500 créations d'entreprises en 2016 (source INSEE)

Elles sont en hausse de 6% en un an (4% au niveau régional).

Le secteur des services (hors transport et hébergement -restauration) regroupe la moitié des nouvelles entreprises.

GLOSSAIRE

Les catégories de demandeurs d'emploi

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Le traitement des offres collectées par Pôle emploi

Deux types de services sont proposés :

- **les services d'appui au recrutement** sont mobilisés lorsque le marché du travail laisse présager une rencontre rapide de l'offre et de la demande et quand les entreprises sont autonomes dans leur processus de recrutement. Pôle emploi diffuse l'offre sur son site internet et reste à la disposition des entreprises ;
- **les services d'accompagnement au recrutement** sont mobilisés pour les entreprises ayant besoin d'un accompagnement sur les problématiques RH de recrutement. Mais aussi pour les offres d'emploi dont les caractéristiques ne correspondent pas strictement à des profils de demandeurs d'emploi présents dans les listes de Pôle emploi et pour lesquelles une transformation de la demande ou de l'offre dans les délais de recrutement est possible.

L'indicateur de retour à l'emploi

Il mesure le nombre de retours à l'emploi d'un mois ou plus des demandeurs d'emploi inscrits en cat. A ou B sur les listes de Pôle emploi.

Cet indicateur utilise toutes les informations disponibles dans les fichiers administratifs pour repérer une reprise d'emploi :

- les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS ;
- les demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi en déclarant une reprise d'emploi, basculant sous certaines conditions en cat. C ou E ou entrant en Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).

Rapprochement entre l'offre et la demande (schéma p.3)

Pôle emploi s'appuie sur 4 types d'actions :

- **(1) contact direct sans intervention de Pôle emploi** : un candidat postule sur une offre directement auprès de l'entreprise ou cette dernière lui envoie une proposition via son espace pole-emploi.fr ;
- **(2) proposition d'une offre** : Pôle emploi propose une offre d'emploi à un candidat et vérifie avec lui son profil et son intérêt pour le poste ;
- **(3) proposition de profil** : elle consiste à proposer des profils à une entreprise alors même que celle-ci n'a pas déposé d'offre d'emploi ;
- **(4) mise en relation** : Pôle emploi sélectionne des candidats pour les employeurs qui ont opté pour le service d'accompagnement au recrutement. Après, Pôle emploi ou le demandeur d'emploi transmet la candidature au recruteur.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers qui recrutent en 2017 à La Réunion : les publications sur les enquêtes Besoins en Main-d'Oeuvre en 2017 sous <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte/informations/eclairages-et-syntheses-archives-@/region/reunion-mayotte/article.jspz?id=82956>

Les reprises d'emploi en 2016 à La Réunion sous <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion-mayotte/index.jspz?id=73897>


Directeur de la publication
Michel SWIETON

Responsable de la rédaction
Domitille MARIOTTI

Réalisation
Stéphane JAUD - Jean-Paul PANIANDY
Service Statistiques, Études et Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte

 @poleemploi_Run

